

Le Test AntiGénique en établissement de santé ou en établissement médico social



Le TAG

Les tests doivent être réalisés par un médecin, un infirmier, un pharmacien, un masseur-kinésithérapeute, une sage-femme ou un chirurgien-dentiste. La liste des tests autorisés est en ligne: <https://covid-19.sante.gouv.fr/tests>

→ Accessible auprès des grossistes répartiteurs et plateformes d'achats habituelles de vos PUI ou auprès des officines de ville

→ Leur utilisation nécessite les EPI adaptés, les établissements s'approvisionnent de façon autonome en EPI

→ Leur utilisation nécessite une **formation préalable au prélèvement nasopharyngé**

Comment faire le test ?

Sous la responsabilité d'un professionnel de santé autorisé

1/ **Entretien**: recueil données patient

2/ **Prélèvement** nasopharyngé (*possibilité de déléguer cet acte aux professionnels habilités et formés*)

3/ Réalisation du **test**: 15-30min

4/ **Résultat**: restitution au patient + enregistrement SI-DEP

Facturation

→ Accessible gratuitement sans prescription pour le patient

→ Facturation possible pour les établissements

- ES Publics et Privés : **sur facture acquittée par l'AM pour l'achats des tests (DM) et via FICHESUP pour les prélèvements et remontées SIDEP**
- ESMS : **sur facture acquittée par l'AM pour l'achats des tests**

Traçabilité dans SI-DEP

1. Via le Système d'Information du Laboratoire

OU

2. Identification électronique via **PRO SANTE CONNECT**
(Obligation de disposer d'une carte CPS et/ou e-CPS pour s'identifier)

- **Demande de CPS**: <https://esante.gouv.fr/securite/cartes-et-certificats/commandes?offre=cartes>
- **Demande de e-CPS**: <https://wallet.esw.esante.gouv.fr/>
- **ASSISTANCE CPS**: <https://esante.gouv.fr/assistance?theme=carte>
- **Guide d'utilisation SIDEP**: [TELECHARGER LE GUIDE SIDEP](#)

TAG ou RT-PCR ?

→ Symptomatiques depuis <4jours : **TAG ou RT-PCR**

→ Symptomatiques depuis > 4 jours : **RT-PCR**

→ Symptomatiques >65ans ou à risque avec un TAG négatif : **RT-PCR**

→ Cas contact ou situation de cluster : **TAG ou RT-PCR**

→ Asymptomatique en dépistage de masse : **TAG ou RT-PCR**

Qui est prioritaire ?

- Les **personnes symptomatiques** depuis ≤ 4 jours
- Les cas contacts asymptomatiques détectés isolément ou au sein d'un cluster

Résultat positif ?

- Communication au patient des conduites à tenir (isolement, prise en charge médicale, masques à récupérer dans une pharmacie)
- Délivrance d'un compte rendu écrit
- Saisie du résultat dans SI-DEP

Résultat négatif ?

- Communication gestes barrières
- Délivrance d'un compte rendu écrit
- Saisie du résultat dans SI-DEP
- *Pour les personnes symptomatiques âgées de 65 ans ou plus ou avec facteur de risque, il est recommandé de consulter un médecin et de réaliser un test RT-PCR de confirmation*

La facturation est conditionnée à la saisie SI-DEP

Tenir ensemble.